



## Décharge de responsabilité et acceptation des risques

Le soussigné (Nom et prénom) : .....

pratiquant une randonnée en splitboard aux Diablerets avec l'association Nicespirit, renonce à l'avenir à présenter toute réclamation contre l'organisateur, l'association Nicespirit, leurs membres et contre leur(s) instructeur(s) pour tout dommage corporel, pour toute atteinte à l'intégrité physique, pour tout dommage matériel ou tort moral et pour tout préjudice, dont il pourrait être victime du fait de sa participation à la pratique de la splitboard, quelles qu'en soient les causes, pour toute faute ou négligence.

Le soussigné accepte, en conséquence de ce qui précède, de ne pas introduire d'action en justice et s'engage à ne pas se constituer partie civile dans un procès pénal contre l'organisateur, l'association Nicespirit, leurs membres et contre leur(s) instructeur(s). Le signataire est conscient que l'activité à laquelle il s'est inscrit est une activité à risques dont il est seul en mesure de juger sa capacité à l'affronter. Dès lors, le signataire déclare participer libre de toute contrainte en se fondant uniquement sur sa propre appréciation des risques et des dangers résultant de sa participation. Le signataire déclare expressément que sa décision de participer vaut consentement aux risques inhérents à l'épreuve, qu'il a une parfaite connaissance de ces risques et qu'il est en mesure de les apprécier, en particulier le signataire déclare que sa participation résulte de son appréciation personnelle et que s'il participe, c'est qu'il considère comme apte. Le signataire déclare expressément être conscient que toute chute de sa part est susceptible d'entraîner de graves atteintes à son intégrité physique, voire d'entraîner son décès. En conséquence, le signataire est rendu attentif au fait qu'il peut, sur la base de sa propre appréciation des risques, à tout instant renoncer à participer, sans aucun préjudice.

Le signataire déclare être conscient que les risques inhérents à une telle activité ne sont que partiellement maîtrisables par l'organisateur, que dans le cas particulier le risque nul ne saurait entrer en considération, et que, quelles que soient les mesures prises par l'organisateur, ce dernier ne saurait être en mesure d'éviter tout événement dommageable. Le signataire reconnaît qu'il est en condition physique pour participer à l'activité, libre de tout problème préexistant qui pourrait affecter sa participation.

Le soussigné déclare être âgé d'au moins 18 ans révolus et d'avoir lu et compris les termes de la présente décharge avant de la signer. Par sa signature, le soussigné s'engage à verser le montant dû à l'association Nicespirit pour sa participation à l'activité splitboard dans les 10 jours.

**Lieu :**

**Date :**

**Signature :**